

Compte rendu

Atelier aide aux personnes âgées

De 17 personnes inscrites, le groupe dépassa le double de participants comprenant des professionnels de la santé et des aidants surtout de personnes atteintes d'Alzheimer.

En première partie furent abordées les spécificités de la personne âgée.

La dépendance n'est pas toujours liée à des problèmes de santé mais peut être d'origine culturelle.

Une personne, du simple fait de son âge peut exiger cette prise en charge de ses enfants (donner-rendu).

C'est parfois le fait des services sociaux qui obligent les enfants à assumer un rôle qui n'est pas dans leurs projets.

Des difficultés rencontrées par les aidants proches ont été soulevées :

- La personne âgée refuse du répit à l'aidant
- Il y a la peur du qu'en dira-t-on qui fait que l'on n'ose pas recourir au répit ou des aides
- Il y a une méconnaissance des aides disponibles
- Le sentiment de culpabilité est présent chez beaucoup d'aidants
- La question est posée pour les centres de soins de jour : peut-on imposer à la personne malade d'y aller
- Certains ont exprimés que ces centres n'étaient pas toujours adaptés à la démence surtout en cas de troubles du comportement
- La problématique de la personne âgée isolée surtout démente a été soulevée. Un service social présent a expliqué leur travail qui aboutit à recréer du lien social autour de la personne avec l'aide de Dionysos (Bruxelles)
- Il a aussi été précisé que la personne âgée doit participer aux décisions qui la concernent.

La deuxième partie a été consacrée à trouver des solutions :

- Le médecin traitant doit rester une des principales ressources pour aider à trouver des solutions
- Des services spécifiques sont mis sur pied tels que :
 - La formation d'aides familiales en Province de Namur pour offrir 3h de répit à 5,50€/h. Une offre sera proposée en soirée et la nuit

- L'asbl Gammes qui forme des gardes malades
 - L'asbl Baluchon Alzheimer qui offre du répit à partir de 3 jours et maximum de 15 jours pour prendre des vacances
 - Des courts séjours à condition que ce ne soit pas une entrée déguisée en MRS
 - Un support psychologique devrait être proposé aux aides familiales et pendant les heures de travail
 - Le recours à une psychologue par l'aidant devrait être remboursé
 - Il faudrait aussi agir sur l'environnement pour maintenir la personne âgée et même démente dans la société
 - De manière générale, il faudrait proposer des formations sur la communication avec une personne démente pour l'aidant (des cours de psycho éducation existent déjà)
 - L'accompagnement devrait être reconnu au même titre que les soins et être remboursé
 - Enfin, des émissions présentant des solutions d'aide devraient être divulguées dans les médias à des heures d'écoute des personnes âgées pour les sensibiliser et faire diminuer les résistances
-